

Luxembourg, le 24 janvier 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« Avec l'entrée en vigueur de la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière, les hôpitaux du pays ont été autorisés à exploiter un service de pédiatrie de proximité, avec l'objectif d'assurer une meilleure prise en charge médicale des enfants et de désengorger le service des urgences de la clinique pédiatrique de la capitale.

Ainsi, les Hôpitaux Robert Schuman disposent d'un service d'urgences pédiatriques et d'une policlinique pédiatrique à la Clinique Bohler. Une autre structure de prise en charge pédiatrique ambulatoire se trouve au Centre Hospitalier du Nord.

Cependant, il nous revient que quelques problèmes subsistent, dont, entre autres, de longs délais d'attente et de longs trajets pour les citoyens vivant dans le nord et dans l'est du pays.

À ce sujet, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Madame la Ministre peut-elle informer sur l'évolution des effectifs de personnel et du nombre de patients dans la clinique pédiatrique en précisant tout particulièrement le nombre de patients issus des cantons de la circonscription Nord et des cantons de Mersch et d'Echternach?*
- *Quels sont les services de la "Kannerklinik" les plus sollicités couramment ces dernières années?*
- *Comment la prise en charge pédiatrique est-elle actuellement organisée au niveau du Centre hospitalier du Nord?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Ne serait-il pas opportun de créer une sorte de maison médicale réservée aux jeunes patients, voire un service d'urgence spécifique afin de délester la "Kannerklinik" et de réduire les trajets des citoyens habitant le Nord et certaines contrées de l'est du pays?*
- *Pour quelles raisons la prise en charge pédiatrique n'a-t-elle pu être améliorée ces dernières années pour les habitants du Nord et de certaines localités de l'Est durant les weekends et pendant respectivement la soirée et la nuit ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Carole HARTMANN
Députée